



**AGIR**  
*Le transport public indépendant*

# AGIR, le transport



## ► Une association indépendante

Association loi 1901, AGIR a été fondée en 1987 pour répondre aux besoins des autorités organisatrices et des entreprises de transport souhaitant bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement indépendants des groupes de transport. AGIR est devenu le porte-parole des réseaux indépendants auprès des pouvoirs publics français et européens en défendant notamment le principe de libre administration des collectivités territoriales.

### Les adhérents d'AGIR :

- Les **autorités organisatrices** de transport urbain ou interurbain (toutes peuvent adhérer)
- Les **entreprises de transports indépendantes**, c'est-à-dire sans lien significatif avec un grand groupe de transport.

## Une plate-forme dédiée aux adhérents

AGIR a constitué une plate-forme de services capable de proposer des ressources dans tous les domaines d'activité opérationnels. AGIR s'appuie sur des moyens internes et externes qui lui assurent réactivité et efficacité :

- une équipe permanente spécialisée
- des experts reconnus

L'adhésion à AGIR ouvre l'accès à un panel de services dédiés aux professionnels pour :

- **répondre aux questions**, de tous types, dans un délai réduit
- **réaliser des études**, être accompagnés dans les projets
- **échanger entre professionnels** du même métier, comparer les expériences
- **s'informer de l'actualité** et opérer des veilles thématiques
- **se former**, développer les compétences

## Un acteur reconnu des transports publics

AGIR est membre d'organismes permanents et de groupes de travail ad hoc :

- Union des Transports Publics et Ferroviaires (conseil d'administration, commissions)
- Institut de la Gestion Déléguée
- Grenelle de l'Environnement
- Comité 21
- Polis : association européenne d'autorités organisatrices

AGIR est également partenaire de l'Association des Maires de France sur les questions liées aux transports publics

## Pour les AO comme les entreprises, adhérer à AGIR, c'est...

- éviter une situation d'isolement en conservant son indépendance
- appartenir à un réseau actif de professionnels échangeant sur des problématiques communes

# public indépendant

## ► Les services d'AGIR : expertise, échanges, assistance

Tous les services sont assurés par l'équipe permanente d'AGIR et les consultants de l'association : avocats, comptables, ingénieurs, etc. Ils répondent aux besoins des autorités organisatrices comme des entreprises.

### Un service « question / réponse » réactif :

par téléphone ou par mail, l'équipe d'AGIR répond à vos questions dans tous les domaines

### Une assistance de 5 jours minimum par an réalisée sur site

#### Des nombreux groupes de travail et d'échanges entre professionnels

- autorités organisatrices
- comptabilité - finance
- direction
- entretien - maintenance
- marchés publics
- marketing - communication
- méthodes - exploitation
- social - ressources humaines
- groupes utilisateurs produits et logiciels : Apisoft, ERG, Heurès-Lumiplan, Perinfo-Gescar

**Des formations :** organisme de formation agréé, AGIR propose des formations adaptées aux besoins des autorités organisatrices et des entreprises.

**Des évènements :** rendez-vous professionnel incontournable, les Journées AGIR sont un lieu d'échanges et d'expertise auquel participent les principales entreprises de la filière transport.

**Des publications :** Etude sur la performance des réseaux indépendants (annuelle) / Guide de l' élu transport en partenariat avec l'AMF (juin 2008) / AGIR express, la lettre des adhérents d'AGIR (mensuelle) / Site Extranet adhérents (base de données documentaire).

## Les domaines de compétences d'AGIR

### Appels d'offres et contrats :

assistance juridique et technique dans le cadre de la rédaction des dossiers et de l'analyse des offres, suivi des contrats, etc.

### Economie - comptabilité :

comptabilité publique et privée, T.V.A., tarification, fiscalité, études statistiques et comparatives : coûts, absentéisme, etc.

### Exploitation - matériel :

référentiel matériel, assistance à la rédaction des cahiers des charges et d'analyse des offres, réorganisation de lignes, études de faisabilité, accessibilité, intermodalité, etc.

### Marketing - Communication :

assistance aux campagnes de communication et de promotion, stratégie marketing, aide au choix de prestataires, etc.

### Ressources humaines :

questions sociales, conventions collectives, assistance lors de contentieux, gestion des carrières, etc.



- se doter d'outils d'aide au management pour tous les services de l'entreprise
- intégrer une structure transparente et conviviale fondée sur des valeurs communes d'indépendance et d'échanges

## AGIR en chiffres...



Pour toute information sur AGIR,  
contactez le Secrétaire général de l'association :

**01 53 68 04 24**

**[www.agir-transport.org](http://www.agir-transport.org)**